

L'affaire de fraude de Bousbecque

LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

Etatisme et radiodiffusion

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il est extrêmement important de préciser et de souligner le caractère de cette taxe. Ce n'est nullement un impôt destiné à alimenter le budget général des dépenses de l'Etat. C'est un moyen spécial d'assurer la trésorerie des stations, un fonds uniquement destiné aux besoins, soit techniques, soit artistiques de la radio, et M. Mandel prit bien soin de déclarer que l'administration de ce fonds appartenait aux auditeurs, par l'intermédiaire des conseils de gérance.

Or, à l'heure actuelle, et c'est le premier grief qui n'ait pu être fait aux services publics qui ont pris en charge l'exploitation de la radio, de véritables détournements ont été commis. Des sommes importantes ont été prélevées soit pour renflouer les théâtres subventionnés de Paris, dont l'exploitation est déficitaire, soit pour alimenter divers budgets nationaux, notamment celui de l'Education nationale. Ni les stations émettrices, ni les auditeurs de la radio n'en ont profité et les conseils de gérance n'ont été nullement consultés quant à la fautive direction donnée à ces fonds.

Un député, M. Lachal, a récemment questionné le ministre des P.T.T. sur l'utilisation des produits de la taxe. Il a noté que les crédits alloués par l'Etat à la radio, pour l'exercice 1936, se sont élevés à 24.827.569 francs, à quoi s'ajoute un subside de 7.250.000 francs indûment octroyé aux théâtres subventionnés. Il a demandé, sans obtenir de réponse, quel emploi fut donné au reliquat des sommes encaissées, reliquat très important, car la taxe a produit l'année dernière environ 161 millions.

Elle en produira 200 cette année, car le nombre des postes récepteurs déclarés en France se monte à 4 millions.

Il a été indiqué, en certains milieux, que le quantum de la taxe pourrait bien être augmenté. Questionné à ce sujet, le

ministre des P.T.T. a communiqué à la presse un démenti assez peu catégorique.

Or, compte tenu de ce qui est réellement versé par l'Etat aux diverses stations, tant pour les services techniques que pour l'exploitation artistique, la taxe est, pour une large part, inemployée. C'est-à-dire qu'elle est employée ailleurs. Et la solution qui s'impose est celle d'une large diminution de cette taxe. On pourrait la réduire de moitié sans inconvénient, compte tenu, encore une fois, de ce qui va réellement à la radio.

En outre, la part assez large de direction et de contrôle qui, jadis, était laissée aux conseils de gérance, a été réduite d'une manière tellement excessive qu'on tombe dans le ridicule. Des crédits spéciaux sont ouverts pour certaines émissions. Les conditions posées pour l'utilisation de ces crédits sont si draconiennes, que les crédits demeurent inutilisés. Les dépenses les plus usuelles et les plus justifiées sont soumises à un examen mesquin, à des autorisations qui n'ont aucune raison d'être. On pourrait citer des exemples. Ils montreraient jusqu'à quel point sévit l'étroitesse administrative et combien il est difficile de faire prendre à l'argent des auditeurs sa vraie direction, alors que cet argent est, d'autre part, drainé vers d'autres canaux où il ne devrait jamais s'égarer.

La première manifestation de la tyrannie étatique, en matière de radio, c'est précisément cette mainmise officielle sur un budget qui n'appartient pas au gouvernement et à l'administration, mais doit demeurer le patrimoine des auditeurs.

Cette manifestation n'est malheureusement pas la seule. Il nous reste à montrer comment les émissions ont perdu leur vrai caractère, comment elles sont maintenant monopolisées par des fins, non pas seulement politiques, ce qui serait déjà abusif, mais partisans, comment les conseils de gérance subissent une tutelle si étroite que pratiquement ils n'ont plus aucune indépendance.

Ce sera l'objet de la suite de cette étude.

H. D.

Le jour de la fête de l'Armistice, qui se fera entendre à 10 h. 15, sur la radio.

Cette voiture aurait été achetée par le fils de l'ancien directeur de la banque de Roubaix, vers 1912, par un inconnu. Elle a été remise dans la cour de l'usine Belliez.

La section française de la Fédération des Combattants de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

La fête nationale du 11 novembre, avec le concours de la Fraternelle des combattants de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

Le banquet annuel de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou. L'exécution musicale la Philharmonie du Centre-ouest. Les distributions de pain ont eu lieu, à 10 h. 15, sous la présidence de M. Delcloux, président de la section française.

La commission du Bureau de bienfaisance nous prie de remercier, au nom des généreux donateurs. Les personnes absentes lors du passage des collecteurs peuvent déposer leur souscription au secrétariat de la mairie.

LACTELLA GARANTIT tous ses produits. Lait stérilisé, exempt de microbes de la flore aptésue. 40627

La fête nationale du 11 novembre. La célébration de la fête de l'Armistice, avec le concours de la Fraternelle des combattants de la Fédération des combattants belges et des anciens combattants de 1870, commença à 10 h. par une messe à l'église Saint-Maclou.

Assemblée générale de la Ligue ouvrière chrétienne. Une assemblée générale de la Ligue ouvrière chrétienne aura lieu le vendredi 5 novembre, à 20 h., à la Maison des syndicats, 11 rue de l'Église.

La Défense par le Système Nerveux. Dans un livre clair et très documenté, le docteur Martin du Thell expose la preuve que le véritable défenseur de l'organisme, c'est le système nerveux.

La Défense par le Système Nerveux. Dans un livre clair et très documenté, le docteur Martin du Thell expose la preuve que le véritable défenseur de l'organisme, c'est le système nerveux.

La Défense par le Système Nerveux. Dans un livre clair et très documenté, le docteur Martin du Thell expose la preuve que le véritable défenseur de l'organisme, c'est le système nerveux.

La Défense par le Système Nerveux. Dans un livre clair et très documenté, le docteur Martin du Thell expose la preuve que le véritable défenseur de l'organisme, c'est le système nerveux.

La Défense par le Système Nerveux. Dans un livre clair et très documenté, le docteur Martin du Thell expose la preuve que le véritable défenseur de l'organisme, c'est le système nerveux.

Aujourd'hui, mercredi 3 novembre. Hôtel de Ville: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30. Bibliothèque communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Bibliothèque populaire: 14 h. à 18 h. Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. Consultat de Belgique: 9 h. à 13 h.

Le conflit entre la municipalité et le personnel municipal à propos de la grève projetée « en accord avec les villes de France »

Une lettre de M. le maire de Tourcoing au syndicat cégétiste. Nous avons publié mardi la communication que nous a faite le syndicat du personnel municipal en réponse à une note de service adressée par le maire de Tourcoing aux chefs de service de la ville.

En réponse à cette communication, le maire de Tourcoing a fait parvenir à M. Delcloux, secrétaire du conseil municipal, une lettre très intéressante. Elle expose les raisons qui ont poussé le personnel municipal à manifester son mécontentement.

LES ANNONCES A PARAÎTRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises au bureau du « Journal », 440, rue de la Croix-Rouge.

L'exposition des lots de la tomba des mutilés. La commission du groupe des mutilés nous fait connaître que les lots de la tomba seront exposés à partir de demain jeudi à la Maison Odour, à Saint-Christophe.

La fête de la Victoire chez les anciens combattants (U.N.C.) du groupe de Centre. Pour le 11 novembre, ce groupe organise à 17 h. une matinée dansante à l'Hôtel Cornet, 1 place Victor-Hastebrouck.

Le gala annuel de l'Union des Sociétés sportives de Roubaix. Rien n'a été négligé afin de rendre cette fête plus attrayante encore que celles des années précédentes et les spectateurs assisteront à des démonstrations gymniques organisées avec le concours des meilleurs combattants de la ville.

Le Cercle orphéonique et l'Amistie de Blain-Saan. A l'issue de la manifestation officielle, les membres du cercle se sont rendus sur les tombes de leurs camarades défunts.

Association des anciens élèves de l'École industrielle. La prochaine réunion des groupes industriels et commerciaux aura lieu demain jeudi à 19 h. 45. A cette occasion, M. Eugène Fiers fera une intéressante conférence sur « Les procédés de la société Vair-Blique ».

LES ANNONCES A PARAÎTRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises au bureau du « Journal », 440, rue de la Croix-Rouge.

L'exposition des lots de la tomba des mutilés. La commission du groupe des mutilés nous fait connaître que les lots de la tomba seront exposés à partir de demain jeudi à la Maison Odour, à Saint-Christophe.

La fête de la Victoire chez les anciens combattants (U.N.C.) du groupe de Centre. Pour le 11 novembre, ce groupe organise à 17 h. une matinée dansante à l'Hôtel Cornet, 1 place Victor-Hastebrouck.

Le gala annuel de l'Union des Sociétés sportives de Roubaix. Rien n'a été négligé afin de rendre cette fête plus attrayante encore que celles des années précédentes et les spectateurs assisteront à des démonstrations gymniques organisées avec le concours des meilleurs combattants de la ville.

Le Cercle orphéonique et l'Amistie de Blain-Saan. A l'issue de la manifestation officielle, les membres du cercle se sont rendus sur les tombes de leurs camarades défunts.

Association des anciens élèves de l'École industrielle. La prochaine réunion des groupes industriels et commerciaux aura lieu demain jeudi à 19 h. 45. A cette occasion, M. Eugène Fiers fera une intéressante conférence sur « Les procédés de la société Vair-Blique ».

L'exposition des lots de la tomba des mutilés. La commission du groupe des mutilés nous fait connaître que les lots de la tomba seront exposés à partir de demain jeudi à la Maison Odour, à Saint-Christophe.

La fête de la Victoire chez les anciens combattants (U.N.C.) du groupe de Centre. Pour le 11 novembre, ce groupe organise à 17 h. une matinée dansante à l'Hôtel Cornet, 1 place Victor-Hastebrouck.

Le gala annuel de l'Union des Sociétés sportives de Roubaix. Rien n'a été négligé afin de rendre cette fête plus attrayante encore que celles des années précédentes et les spectateurs assisteront à des démonstrations gymniques organisées avec le concours des meilleurs combattants de la ville.